Zeitschrift: Revue économique franco-suisse

Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France

Band: 58 (1978)

Heft: 3

Artikel: Opinion : où va le franc suisse?

Autor: Keller, Paul

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-886476

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Où va le franc suisse?

En allemand le mot monnaie s'appelle « Währung », substantif tiré du verbe « währen », en français « durer ». Quand la monnaie ne dure plus, les échanges en pâtissent ou même en périssent. C'est l'amère expérience que font les importateurs français de marchandises suisses. C'est aussi le lot de l'économie suisse dans son ensemble, puisqu'en l'espace d'un an la monnaie helvétique s'est appréciée de trente-cinq pour cent par rapport à la moyenne pondérée des monnaies de la clientèle extérieure.

Que faire ? Les moyens d'action du gouvernement et de la Banque nationale sont pratiquement épuisés. A la pénalisation des avoirs étrangers et autres restrictions imposées à leur afflux dans les banques suisses s'est ajoutée une politique d'intervention vigoureuse sur les marchés des changes, un accroissement considérable des liquidités disponibles, un abaissement des taux d'intérêt... Entre le 1er janvier et le 15 octobre 1978, la Banque nationale suisse a dépensé plus de 13 milliards de FS en interventions sur les marchés. — D'autre part, le taux annuel de croissance de la masse monétaire au sens étroit est passé à près de 16 %, alors qu'une croissance de 5 % seulement avait été envisagée au début de l'année.

Apparemment rien n'y fait. Peu à peu, le franc se détache ou se déconnecte des réalités économiques de la Suisse. Son comportement ressemble à celui de l'or, mais non à celui d'une monnaie, échelle de valeur des cativités hympines d'un page par le consumer.

activités humaines d'un pays sans ressources.

En toute chose, la Suisse est tributaire de l'ordre international. C'est vrai pour ce qui est de sa neutralité et du respect que les autres gouvernements lui témoignent, comme de sa participation aux échanges internationaux. Ses intérêts économiques se situent à l'échelle du monde, et comme il n'est pas question qu'elle s'ingère dans les affaires d'autrui ou, à plus forte raison, qu'elle intervienne par la force, c'est de l'ordre juridique et institutionnel des rapports internationaux que la Suisse dépend... probablement plus que toute autre nation.

La monnaie fait indiscutablement partie de cet ordre. Or, depuis l'abandon des parités fixes et des règles strictes de Bretton Woods, il n'y a plus d'ordre monétaire. Le franc suisse est irrésistiblement tiré vers le haut. L'efficacité toute relative des tentatives gouvernementales d'enrayer ce mouvement prouve pour le moins une chose : la Suisse n'est pas en mesure par ses seuls moyens de maîtriser le cours de sa monnaie. La déconnection de celui-ci d'avec les réalités économiques incite à douter de la thèse récemment avancée selon laquelle une « certaine dose d'inflation » rétablirait des relations de change plus réalistes.

Une autre hypothèse fréquemment avancée prétend que l'abandon du secret bancaire conduirait automatiquement

à l'allègement du franc par rapport aux autres monnaies. En fait, rien n'est plus incertain. Le cas de l'Italie démontre en effet que dans d'autres pays le secret bancaire aussi rigoureux que celui de la Suisse — comportant notamment la non-divulgation des comptes aux autorités fiscales — ne produit nullement le même effet de hausse sur le cours de la monnaie.

La seule voie réellement pratiquable vrs la maîtrise du franc suisse semble passer par la coopération internationale. La création promise pour 1979 d'un système européen basé sur l'ECU présente à cet égard quelque espoir. A l'heure où nous écrivons ces lignes, on ne connaît pas encore en détail les mécanismes du système projeté. Mais d'ores et déjà les autorités suisses ont annoncé leur inté-

rêt pour une adhésion éventuelle.

On sait que les instances communautaires ont accueilli favorablement les intentions suisses. Il en a été de même à Bonn. A Paris, les milieux officiels se montrent moins empressés. Quand il s'agissait pour les Suisses d'envisager une adhésion au « serpent », les Français avaient fait part de réserves. Pour eux, un franc suisse constamment recherché risquait de « tirer vers le haut » l'ensemble des monnaies du « serpent ». Ils attribuaient au moins partiellement cette propension du franc suisse à certaines institutions ou pratiques bancaires (le secret).

En fait, les véritables raisons de la réserve française sont aussi d'essence commerciale. Le marché suisse constitue pour la France le plus important fournisseur de devises. Le solde commercial en faveur de la France était de plus d'un milliard et demi de Francs suisses en 1977, année au cours de laquelle chaque Suisse, en moyenne, avait acheté pour 850 FS de produits français alors que chaque Français n'achetait que pour 71 FS de marchandises d'outre-Jura.

Il conviendrait que les autorités françaises ne perdent pas de vue cet aspect pour le moins majeur de la question. Il est d'autres réalités humaines à l'ombre des problèmes monétaires de notre franc. Celles, par exemple, des quelque quatre-vingt-mille salariés occupés dans les entreprises à capitaux suisses installées en France et pour lesquels la dégradation continue de la situation monétaire finit par constituer une menace pour l'emploi. Il en est de même pour les quelque 35 000 frontaliers français travaillant en Suisse et qui en dépit des avantages que leur procure la chèrté du franc suisse, seraient les grands perdants le jour où ce franc, à l'instar d'une trombose, finirait par boucher les canaux d'échanges extérieurs de la Suisse.

Il existe certaines contraintes matérielles et immatérielles à la coopération qu'aucun gouvernement ne peut ignorer en matière monétaire.